



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

police municipale

Question écrite n° 52401

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la création de polices municipales dans les mairies de Seine-Saint-Denis. En effet, depuis 25 ans, devant le développement de l'insécurité dans ce département urbanisé et défavorisé, les maires de droite ou de gauche ont été amenés à créer, voire développer, une police municipale sur le territoire de leur commune. La dernière en date, la ville de Stains, a même organisé un référendum d'initiative communale sur ce dossier. Dès lors, pour améliorer la sécurité sur ce département très concerné par l'insécurité, il pourrait être intéressant de mieux connaître l'historique de ces créations et l'ampleur de ces effectifs de policiers municipaux. Il lui demande donc de lui préciser entre 1983 (date de leur création) et 2009, où elles ont été mises en place, par villes de Seine-Saint-Denis, et, d'autre part, de lui faire connaître l'état de ces effectifs de policiers municipaux au début de 2009.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52401

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 2009, page 5764

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)